

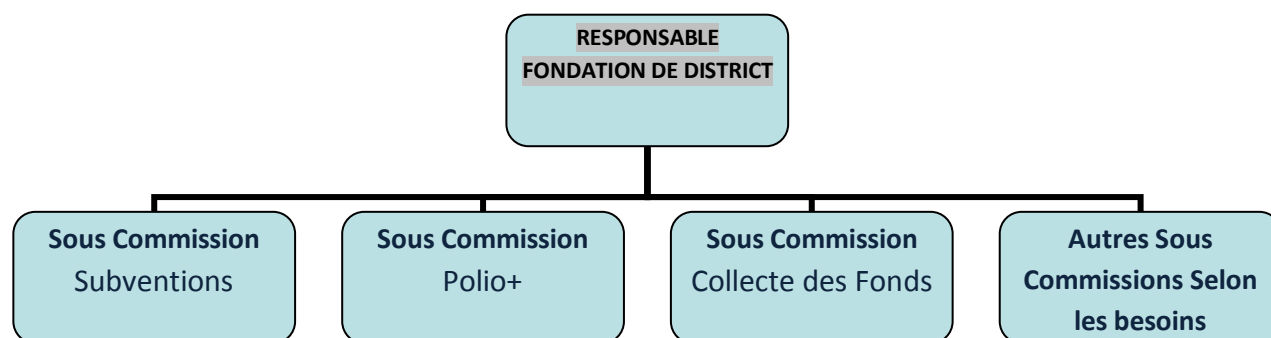
PLAN VISION POUR L'AVENIR

A ce jour trois Districts français (1660 PARIS – 1640 NORMANDIE – 1760 MARSEILLE) expérimentent le Plan Vision pour l'Avenir (depuis le 1/7/2010) qui s'appliquera à tous à compter du 1^{er}/7/2013. Il a paru intéressant de voir comment fonctionnent ces trois Districts et quelles sont les modifications essentielles par rapport au système actuel.

A – L'ORGANIGRAMME DE LA COMMISSION FONDATION :

Le Plan Vision réduit le nombre de sous commissions, mais les Districts restent libres d'en ajouter. Le plan confie certaines responsabilités liées à la Fondation à d'autres Commissions du District.

Organigramme recommandé



SOUS COMMISSIONS SUBVENTIONS :

Elle gère, fait la Promotion et encourage la mise en œuvre de subvention de District et mondiale, ainsi que la participation au programme des Centres ROTARY pour la PAIX.

Les districts ont plusieurs possibilités pour organiser leur sous commission Subventions. Certains peuvent le faire par programme, d'autres préféreront former des groupes par fonction.

SOUS COMMISSIONS POLIOPUS :

Cette sous Commission informe les rotariens et le public des efforts de la FONDATION en matière d'éradication de la polio et organise des collectes de fonds.

Certains Districts se concentreront sur l'organisation d'activités dans le cadre de l'éradication, tandis que d'autres collecteront des fonds en faveur du Défi 200 millions de \$ du ROTARY.

SOUS COMMISSION COLLECTE DES FONDS :

Cette sous Commission gère et pilote les collectes de fonds et les témoignages de reconnaissance.

Elle permet beaucoup de souplesse. Certains Districts répartiront ses responsabilités entre Dons Annuels et Fond permanent, tandis que d'autres préféreront l'organiser par activités.

AUTRES COMMISSIONS DE DISTRICT :

Le Plan Vision confie certaines responsabilités à d'autres Commissions du District en raison de leur expertise.

FINANCES :

Procédure de déblocage des fonds de Subventions et tenue des dossiers en vue de la remise des rapports.

DEVELOPPEMENT DE L'EFFECTIF :

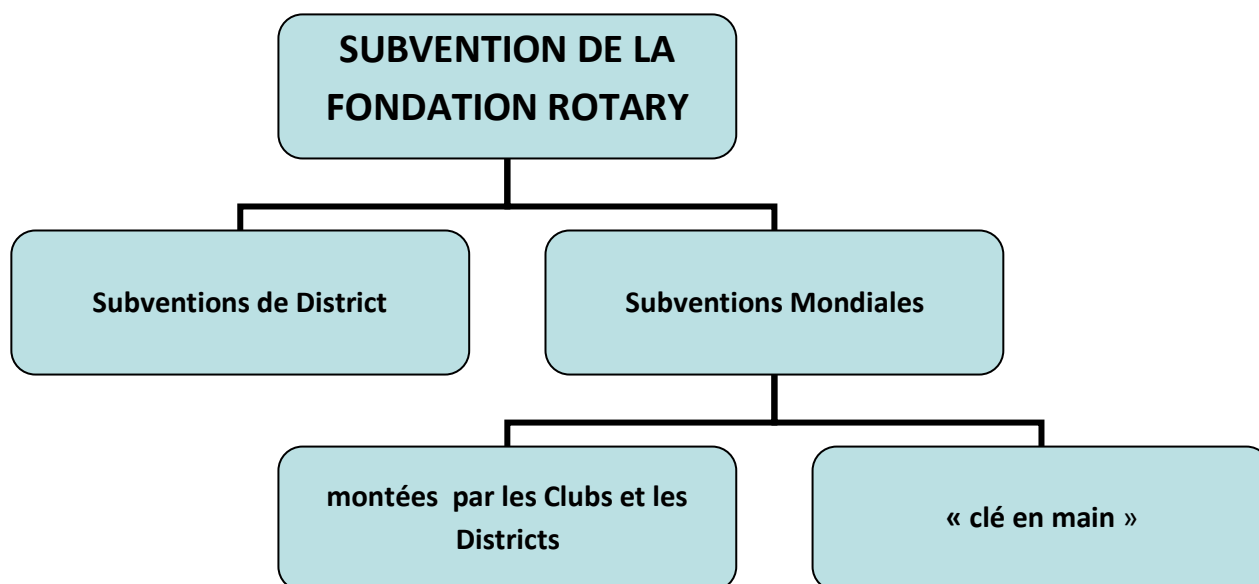
Coordination à l'échelle du District d'activités pour les anciens bénéficiaires des programmes du ROTARY et de la FONDATION afin de recruter ou d'impliquer ces rotariens potentiels.

FORMATION :

Planification, organisation et promotion des séminaires de Formation de District, y compris le Séminaire **GESTION DES SUBVENTIONS**, le séminaire Fondation de District et le séminaire de formation des Présidents élus ainsi que l'Assemblée Générale et la Conférence de District.

B – LES SUBVENTION DE LA FONDATION :

Dans la nouvelle structure du Plan Vision, les Districts pourront faire appel à deux types de subventions de la FONDATION : les Subventions de District et les Subventions mondiales pour lesquelles deux options sont proposées. Les subventions mondiales montées par les clubs et les Districts et les subventions mondiales « clé en main ».



1 - SUBVENTIONS DE DISTRICT DE LA FONDATION :

Elles permettent aux clubs et Districts de soutenir la mission de la FONDATION et de répondre aux besoins dans leur collectivité et à l'étranger.

Les Districts peuvent utiliser **jusqu'à 50 % de leur FSD** sous forme d'une subvention annuelle. Ces subventions sont gérées par le District et les clubs adressent leurs demandes de financement au District pour :

- Les actions d'intérêt Public (AIP) – en subvention de District Simplifié –
- Les bourses d'étude (Fixation du montant de la Bourse)
- La formation professionnelle (Ex . EGE ?)

Le District peut aussi décider d'utiliser ce FSD pour consacrer des fonds à PolioPlus ou à une subvention Mondiale de grande envergure.

Après élaboration du calendrier des dépenses par le District, celui-ci est soumis en ligne pour être étudié par la FONDATION. Une fois approuvé, les fonds sont virés au District.

Les demandes de subvention de District est faite en ligne via « accès membres ». Les districts sont encouragés à le faire avant le début de l'année rotarienne pour disposer des fonds au plus tôt.

Les subventions seront débloquées en une fois entre le 1^{er} juillet et le 15 mai de l'année rotarienne, sous réserve que la subvention de l'année précédente soit clôturée et que le District soit à jour dans la remise de ses rapports de subvention à la FONDATION ;

2 – SUBVENTIONS MONDIALES MONTEES PAR LES CLUBS ET LES DISTRICTS :

Le montant minimum de la contrepartie versée par le Fond Mondial est de : **15 000 \$ pour un budget total mini de 30 000 \$** . Ces subventions doivent être parrainées par au moins un ROTARY CLUB ou un District où l'action sera mise en œuvre et au moins un ROTARY CLUB ou un DISTRICT en dehors de ce pays (parrain international).

Elles financent :

- Les actions humanitaires
- Les Boursiers : Bourses d'étude de niveau master dans un domaine s'inscrivant dans l'un des six axes stratégiques :
 - Paix et Prévention des Conflits
 - Prévention et Traitement des maladies
 - Eau et Assainissement
 - Santé de la mère et de l'enfant
 - Alphabétisation
 - Développement économique et social

Ces bourses sont d'une durée de 1 à 4 ans.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE :

Financement des formations professionnelles locales ou en conjonction avec une action humanitaire. Elles peuvent ainsi financer le déplacement d'équipe professionnelle (ex. EGE)

Les demandes de subventions mondiales peuvent être soumises à la FONDATION tout au long de l'année. Le processus de demande comprend deux étapes à effectuer sur « accès-membres » : l'avant projet et la demande de subvention proprement dite.

3 – CERTIFICATION DU DISTRICT :

Pour être habilité à recevoir des subventions de District mondiales, les Districts doivent au préalable accepter de mettre en place via « Accès membres » **un protocole d'accord** et un système d'audit financier annuel. **Le guide d'application du protocole d'accord de District** détaille les critères spécifiques à mettre en œuvre. La certification de District doit être validée tous les ans

4 – CERTIFICATION DES CLUBS :

Les Districts doivent certifier leurs clubs en organisant un ou plusieurs séminaires sur la gestion des subventions à l'intention des clubs .

La sous Commission Subventions est chargée de superviser la procédure de certification des clubs.

Utiliser « **Séminaire de District sur la gestion des Subventions de la FONDATION – Guide de l'instructeur** » pour organiser les Séminaires.

Les clubs doivent être certifiés pour recevoir un financement du District.

5 –CENTRES DU ROTARY POUR LA PAIX :

Le programme permet d'obtenir un master dans les disciplines des relations internationales et de la Paix. Les Districts ont jusqu'au 1^{er} juillet pour déposer les dossiers. Ceux qui couvrent les régions en conflit sont particulièrement encouragés à rechercher des candidats.

Le financement des bourses des Centres du ROTARY est un effort mondial. Les Districts sont encouragés à allouer leur FSD à ce programme.

6 – DIRECTIVES DU DISTRICT POUR L'UTILISATION DU FSD :

La répartition entre subventions de District et Subventions Mondiales est faite par le District.

Éléments à prendre en compte

- Montant du FSD disponible ?
- Priorités du District pour l'année ?
- Centres d'intérêt des Rotariens ?

- Comment maximiser le montant reçu de la FONDATION en provenance du fond mondial ?
- Echéances pour le dépôt des dossiers pour les Subventions de District et les Subventions Mondiales ?

7 –LES ANCIENS DE LA FONDATION :

Depuis 1947, 110 000 personnes ont participé aux programmes de la FONDATION. Il faut garder le contact avec eux. Les anciens peuvent aider le District en différents domaines.

La sous Commission Subventions doit collaborer étroitement avec la Commission Effectifs.